

RENOVATION DE CHAUFFERIES

PR N° 1040



AVANT RENOVATION



APRES RENOVATION

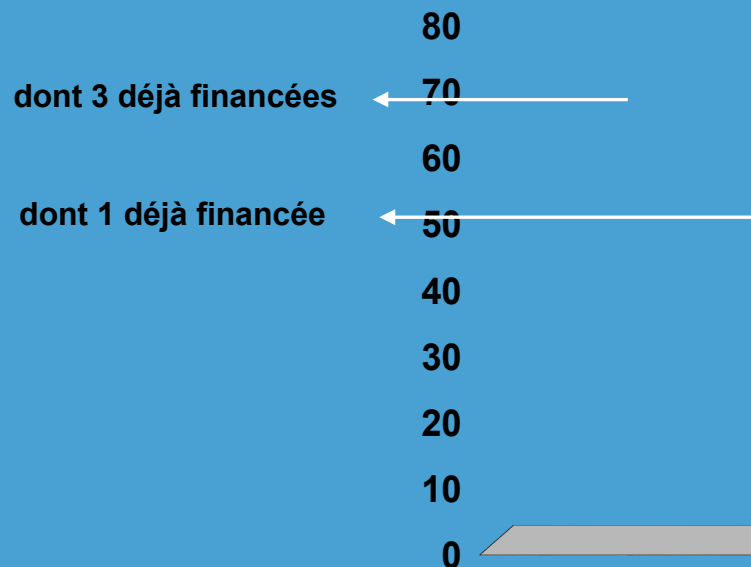
SOMMAIRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mise en œuvre de la proposition n°5 de la stratégie « 100% renouvelable en 2050 » :
élaboration d'une planification des rénovations des chaufferies sur 25 / 30 ans

L'âge moyen de notre parc de chaudières est supérieur à 15 ans et engendre des ruptures d'installations.

~~Nécessité~~ de maintenir la cadence des rénovations



Répartition des chaudières par âge

SOMMAIRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

La PR-1040 poursuit les programmes d'assainissement de chaufferies des PR de politique énergétique n°509 et 718 et des PR de rénovation des chaufferies vétustes n°856 et 905

PR-718 - Travaux liés à la politique énergétique sur le patrimoine financier (votée en 2009)

PR - 718	Montant (Frs TTC)	Montant engagé 10 / 2013 (Frs TTC)
Total	3'705'000 dont 900'000 Frs TTC de subvention	3'060'000 83 %
dont programme d'assainissement des chaufferies	2'425'000	2'420'000 99 %

Les subventions proviennent du fonds énergie des collectivités

EN COURS D'EXECUTION - BOUCLEMENT PREVU EN 2014

SOMMAIRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

PR-856 - Travaux de rénovation de chaufferies vétustes sur le patrimoine administratif et financier (voté en 2011)

PR – 856	Montant (Frs TTC)	Montant engagé 10 / 2013 (Frs TTC)
Total	2'174'000	1'560'000 73 %

EN COURS D'EXECUTION - BOUCLEMENT PREVU EN 2014

PR-905 - Travaux de rénovation de chaufferies vétustes sur le patrimoine administratif et financier (voté en 2012)

PR - 905	Montant (Frs TTC)	Montant engagé 10 / 2013(Frs TTC)
Total	2'282'000	1'165'000 51 %

EN COURS D'EXECUTION - BOUCLEMENT PREVU EN 2015

SOMMAIRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Nous proposons de maintenir, durant quelques années, nos cadences de rénovation de chaufferies, en proposant des demandes de crédit annuelles, distinctes et en complément des PR de politique énergétique

OBJECTIFS:

- **Sécuriser les installations de chauffage les plus vétustes ou problématiques**
- **Les mettre en conformité par rapport à l'Ordonnance sur la Protection de l'Air**
- **Améliorer leur efficacité énergétique, avec une réduction moyenne des consommations d'environ 15%**
- **Réduire les émissions de CO2 de 25 % par le remplacement du mazout par du gaz**



SOMMAIRE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le 9ème P.F.I. (2014 – 2025), cette PR figure aux lignes :

- 012.811.10 - patrimoine financier - 1'200'000 CHF TTC**
- 112.811.10 - patrimoine administratif - 800'000 CHF TTC**

Cette PR participe à atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO2 de la ville de Genève dans le cadre du dispositif relatif à la taxe sur le CO2.

Pour la période 2009-2012, ces objectifs de réduction ont été atteints.

Le montant de la taxe sur le CO2 rétrocédé pour la période 2009-2012 s'élève à

1'805'551,60 CHF

SOMMAIRE

ESTIMATION DES COÛTS

Programme d'assainissement des chaufferies - Patrimoine financier

1'425'000 Frs TTC

Bâtiment	Date chaudière(s)	Coûts des travaux	Énergie actuelle	Énergie future	% cons. mazout
Avenir 34	1988	240'000 Frs TTC	mazout	gaz	0,4 %
Source 8	1983	240'000 Frs TTC	mazout	gaz	0,5 %
Dancet 22a	1988	200'000 Frs TTC	mazout	gaz	0,3 %
Faucille 3	1984	200'000 Frs TTC	gaz	gaz	-
Madelaine 7	1983	120'000 Frs TTC	gaz	gaz	-
Montbrillant 5	1983	105'000 Frs TTC	gaz	gaz	-
Servette 38	1979	190'000 Frs TTC	mazout	gaz	0,2 %
Imprévus (ruptures chaudières, ordres d'assainissement sur petites installations), désamiantage éventuel		130'000 Frs TTC			

SOMMAIRE

ESTIMATION DES COÛTS

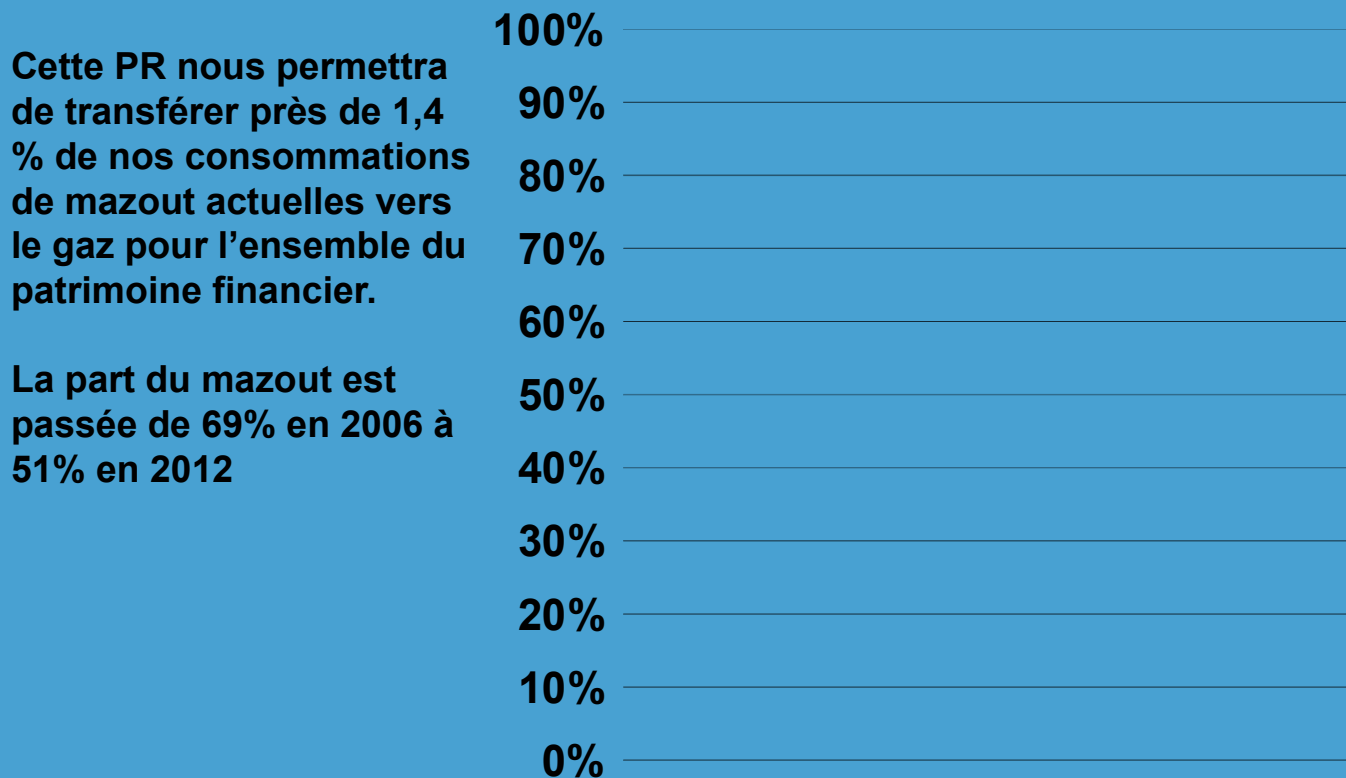
Programme d'assainissement des chaufferies - Patrimoine administratif 445'000 Frs TTC

Bâtiment	Date chaudière(s)	Coûts des travaux	Énergie actuelle	Énergie future	% cons. mazout
Serres Pregny	1991	325'000 Frs TTC	mazout	gaz	0,7 %
Imprévus (ruptures chaudières, ordres d'assainissement sur petites installations), désamiantage éventuel		120'000 Frs TTC			

SOMMAIRE

INSCRIPTION DANS NOTRE STRATEGIE ENERGETIQUE : DU MAZOUT VERS LE GAZ

PATRIMOINE FINANCIER



Évolution des agents énergétiques du patrimoine financier

SOMMAIRE

INSCRIPTION DANS NOTRE STRATEGIE ENERGETIQUE : DU MAZOUT VERS LE GAZ

PATRIMOINE

ADMINISTRATIF

100%

Cette PR nous permettra de transférer 0,7 % de nos consommations de mazout actuelles vers le gaz pour l'ensemble du patrimoine administratif.

90%

80%

70%

60%

50%

La part du mazout est passée de 74% en 2006 à 43% en 2012

40%

30%

20%

10%

0%

Évolution des agents énergétiques du patrimoine administratif

SOMMAIRE
CONCLUSION

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION.